

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

## **SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Autres moyens d'identification

sans objet

Utilisation recommandée Produit protection des sols

Restrictions conseillées pour

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

l'utilisation

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société Ecolab Inc.

370 N. Wabasha Street

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

d'urgence

Numéro de téléphone d'appel : 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 06/12/2014

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## **Classification SGH**

Irritation occulaire : Catégorie 2B

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition unique

: Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

## Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Avertissement

: Provoque une irritation des yeux. Déclarations sur les risques

Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Utiliser

seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention:

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste:

Consulter un médecin.

904006-01 1/8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche. Garder sous clef.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination

des déchets agréée.

**Autres dangers** : Aucun à notre connaissance.

## **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Mélange Substance pure/mélange

**Nom Chimique** No. CAS Concentration (%)

30 - 60 abrasifs 1344-28-1 30 - 60 Almandite and pyrope garnet 1302-62-1

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les

veux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Voir Information toxicologique (section 11)

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Aucun à notre connaissance.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxvdes de carbone oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

904006-01 2/8

## STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Méthodes spécifiques d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Déversements - Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (ie. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un contenant pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir le chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau

environnantes.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 50°C

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
aluminium oxide	1344-28-1	TWA (Respirable fraction)	1 mg/m3	ACGIH
		TWA (Total dust)	15 mg/m3	OSHA Z1
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

904006-01 3/8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : poudre

Couleur : gris pâle

Odeur : sans odeur

pH : 9.0, 1 %

Point d'éclair : sans objet

Seuil de l'odeur : donnée non disponible
Point de fusion/congélation : donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible Limite d'explosivité, : donnée non disponible

Limite d'explosivité,

intervalle d'ébullition

inférieure

supérieure

: donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Densité relative : 0.89

Solubilité dans l'eau : pratiquement insoluble Solubilité dans d'autres : donnée non disponible solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: donnée non disponible

Décomposition thermique : donnée non disponible
Viscosité, cinématique : donnée non disponible
Propriétés explosives : donnée non disponible
Propriétés comburantes : donnée non disponible
Masse moléculaire : donnée non disponible
COV (composés organiques : donnée non disponible

volatils)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

904006-01 4 / 8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Aucun à notre connaissance.

Produits incompatibles : Acides

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

# **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies

possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

## Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les Ingestion

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

**Toxicité** 

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible Toxicité épidermique aiguë : donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : donnée non disponible

peau

904006-01 5/8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée et

respiratoire

: donnée non disponible

Cancérogénicité Effets sur la reproduction : donnée non disponible: donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: donnée non disponible

Tératogénicité : donnée non disponible STOT - exposition unique : donnée non disponible

STOT - exposition répétée

: donnée non disponible

Toxicité par aspiration

: donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité aiguë par voie orale

: abrasifs

DL50 rat: > 10,000 mg/kg

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: donnée non disponible

: donnée non disponible

Toxicité pour les algues : donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Autres effets néfastes

donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à

l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer

conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans

une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

 Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en

904006-01 6 / 8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

## **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

# **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Risque aigu pour la santé

SARA 302 : SARA 302: Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis

aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

abrasifs 1344-28-1 59.4 %

#### California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

#### 1907/2006 (UE):

non établi(e)

#### La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

La formulation contient des substances inscrites sur l'inventaire suisse non établi(e)

## Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

# Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

## Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

904006-01 7 / 8

# STONEMEDIC PPP PRE-POLISH POWDER

## Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

**Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire** : non établi(e)

**Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI)** : non établi(e)

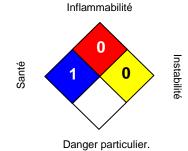
Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) : non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) : non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) : non établi(e)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### NFPA:



#### HMIS III:

SANTE	1
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

- 0 = insignifiante, 1 =Léger,
- 2 = Modéré, 3 = Elevé
- 4 = Extreme, \* = Chronique

Date d'émission : 06/12/2014

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

904006-01 8 / 8